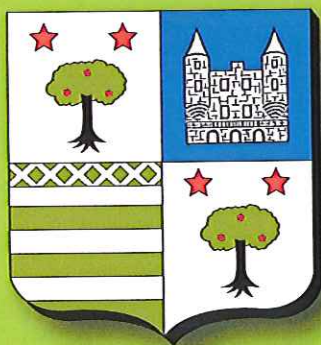


PAZAYAC

La vie
de notre Commune

Département de la Dordogne
Commune de PAZAYAC

www.pazayac.com



Bulletin Municipal N° 21
Février 2013

Huile de Noix Vierge
Le Moulin de Maneyrol
 Mis en bouteille par le producteur
M. Ponthier
 "Maneyrol" 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 06 34

Maison JAUBERT
FLEURISTE INTERFLORA
POMPES FUNÈBRES LIBRES
FUNÉRARIUM - MARBRERIE
 Z.A.E.S. Le Moulin Rouge - **24120 TERRASSON**
 Tél. 05 53 50 36 54
 SIR. 388 171 225 00013

Email: sarlmooneyrac@orange.fr
S.A.R.L. MOUNEYRAC J.-Pierre
 Z.A.E. de Guinassou - **24120 LA FEUILLADE**
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
OUTIL DE DÉCOUPE ET A EMBOUTIR
 Tél. **05 55 85 18 05** Fax **05 55 85 80 21**

CHARPENTIER - MENUISIER
TRAITEMENT DES BOIS
DESPLANCHES
 Technicien contrôleur en dégradations biologiques
 Pathologies du bois • États parasitaires
 TRAITEMENT TERMITES, CAPRICORNES, VRILLETES
 NETTOYAGE ET HYDROFUGATION DES TOITURES
 ASSECHÈME DES MURS • ISOLATION
 MENUISERIE BOIS - ALU - PVC • ESCALIERS
 "Le Fraysse"
 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 53 50 42 73
 Port. 06 87 69 83 22
 Fax 05 53 50 41 42
 422503920 R.M. 24
 S.R. 422503920 00031

COLLEC'AUTO
Véhicules Anciens & Collection
 Recherche tous véhicules avant 1970 (Européen ou Américain)
 Entretien, Mécanique, Pièces détachées (Européen ou Américain)
Location: Mariage, Photo, Cinéma, Pub
Dépôt - Vente GRATUIT
<http://pro.wanadoo.fr/collec-auto>
 Tél. 06 14 34 57 12
 Maneyrol - R.N. 89 - 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 55 93

PASCAL MAGNE
Artisan Plâtrier - Peintre
PLATRERIE
PEINTURE
ISOLATION
 SIR. 321 662 652
24120 PAZAYAC
05 53 50 35 94

Adduction d'eau - Assainissement - Irrigation - Forages
 Travaux souterrains pour réseaux secs
 Travaux publics
MONTASTIER S.A.
 Société Anonyme au Capital de 152 449 €
 B.P. 32 - 24260 LE BUGUE
 Tél. 05 53 07 23 18 - Fax 05 53 07 04 94
 E-Mail: montastier.sa@wanadoo.fr
 SIR. 331 328 401 00020

LE PAZAYAC
 Bar* - Tabac* - Presse
 Brasserie - Pizzeria **RAPIDO**
 Pâte à Pizzo
 Menu du jour - Carte (sur place à midi)
 Pizzas - Pâtes - Salades (à emporter Midi et Soir)
 Dépôt de Pain - Boissons Fraîches à emporter
 de 12 h. 00 à 14 h. 30 et de 18 h. 00 à 20 h. 30
 Daudevie - ex RN 89 - 24120 PAZAYAC - 05 53 50 30 76

Ets J. BLANC S.A.
CONSERVES FINES DU PÉRIGORD
 Magasin de Vente: 7, Av. V.-Hugo
 24120 TERRASSON - Tél. 05 53 50 00 38 - Fax 05 53 50 28 43
 Fabrication et Vente: R.N. 89 - "Le Fraysse"
 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 37 42

SPV
SERVICE PRESTATION VIANDE
Jean-luc Gilmer
06 16 74 22 82
 Atelier: 05 55 17 35 10
 Fax 05 55 17 35 11
 4, Rte du Charbon
 24120 LA FEUILLADE

ANTIQUITÉS
Brigitte LAURENT
 R.N. 89 - 24120 PAZAYAC
 • entre Terrasson & Brive •
 Tél. 05 53 50 12 71
brigitte.laurent19@wanadoo.fr
www.antiquites-laurent.com

ETANCHEITE
SOLS INDUSTRIELS
FROIDEFOND ETANCHEITE
 Bruno FROIDEFOND
 Gérant
 Z.A. Guinassou - 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 55 88 30 50 - Fax 05 55 74 25 19
 Site: www.froidfond-etancheite.com - Email: bruno@froidfond-etancheite.com
 S.A.R.L. au Capital de 76 224,51 € - S.R. 319 293 221 00027

KIOTI
KIOTI FRANCE sarl
 ZAE de Guinassou
 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 55 23 05 80
www.kiotifrance.fr
 tracteurs compacts de 22 cv - 90 cv

Carrefour
market
 14, Avenue Victor-Hugo - **24120 TERRASSON**
 Tél. 05 53 50 12 34 - Fax 05 53 50 00 59
 Ouvert du Lundi au Samedi de 8 h. 30 à 19 h. 00 Non-Stop
 Dimanche de 8 h. 45 à 13 h. 00



Le Mot du Maire

Ce bulletin relate fidèlement la vie de notre commune et notamment les réalisations de l'année passée et à venir.

2014 étant une année électorale avec le renouvellement des conseils municipaux, cette édition sera donc la dernière de notre mandature.

2013, année que beaucoup qualifient déjà de difficile sur le plan social et économique est avant tout une nouvelle année et se doit d'être une bouffée d'espoir.

Dans cette ambiance morose et bien que tout ne soit pas catastrophique, il y a pire. C'est vrai que l'on a toujours tendance à ne voir que le mauvais côté des choses. Se retrouver est une bonne façon de ne pas céder à la morosité et au repli sur soi.

Se regrouper pour affronter les événements, se réunir pour profiter des bons moments, échanger et discuter plutôt que s'affronter, ça peut aussi à défaut de nous engager dans un optimisme exagéré, au moins construire un peu de lien social, de relations et de retrouver le sens du mot fraternité.

Pour 2013, compte tenu à la fois du travail et des coûts des investissements en programmation, on se bornera à mener à bien les chantiers lancés en 2012 et à encadrer de manière drastique les projets que vous découvrirez au fil de ces pages.

Un autre projet nous attend également, c'est la modification des rythmes scolaires, passage de 4 à 4,5 jours de classe. L'état annonçant une baisse des dotations, il nous faudra trouver des économies dans notre budget ou des ressources supplémentaires, car l'impact financier sera important pour notre commune.

Au 1^{er} Janvier 2014, une nouvelle communauté de communes verra le jour et rassemblera 39 communes sur 3 cantons pour devenir la plus importante du département soit, plus de 23 500 habitants.

Le recensement des besoins du territoire et la pertinence de nos choix en matière de réalisations financières devront être nos priorités.

Je terminerai mes propos en adressant tous mes encouragements et remerciements à tous ceux qui participent à l'épanouissement de notre commune, bénévoles, associations, commerçants, entrepreneurs, enseignants....

Notre commune souffre depuis plusieurs mois déjà de la cruelle absence de boulangerie dans le village et nous avons bon espoir d'une reprise très prochaine de ce commerce. Nous souhaitons ardemment que les futurs repreneurs y trouvent leur bonheur qui sera sans nul doute partagé par les administrés qui les attendent avec impatience.

Merci à tous les annonceurs qui ont bien voulu apporter leur contribution à l'édition de ce bulletin et bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

Pour 2013, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité surtout.

Le Maire,
Jean-Jacques DUMONTET

Page 2.	Personnel communal/Services publics
Page 3.	Services communaux/tarifs de location
Page 4.	Budgets 2012
Page 5.	Etat de l'endettement de la commune
Pages 6 et 7	Nouvelle politique de gestion du SIRTOM
Pages 8.9.10.11.12.13	Les réalisations
Pages 14.15.	Des stars à Pazayac
Pages 16.17.18	Les manifestations
Pages 19.20.21	Les associations
Page 22.23	Les activités scolaires
Pages 24.25	La société Gardarein
Pages 26.27.	Vie pratique
Page 28.	Démographie

Les Services Communaux

Tarifs au 1^{er} /01/2013

CANTINE

- repas enfant 2.24 €
(Tarif unique)
- repas adulte 4.90 €

GARDERIE

- le ticket 1.14 €
(1 ticket par présence)

TRANSPORT SCOLAIRE

- le ticket 0.92 €
(1 ticket à la journée)

***La délivrance des tickets s'effectue au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture au public (lundi et vendredi)*

SERVICE A.E.P.

(Adduction d'Eau Potable)

- Part collectivité :
 . 10,00 € (Abonnement compteur diam.15)
 . 25,00 € (abon. compteur diam.30)
 . 0,88 € /M3
- Agence de l'eau :
 . 0,30 € /M3
- Forfait branch.hors extension
 . 922, 00 € (constructions nouvelles)

SERVICE ASSAINISSEMENT

(Assainissement collectif)

- Part collectivité (inchangée) :
 . 85,00 € (forfait annuel)
 . 0,66 € /M3
- Agence de l'eau :
 . 0,225 € /M3
- le S.M.A.C :
 . 2,10 € part fixe
 . 0,0765 € /M3
- la S.A.U.R :
 . 13,22 € part fixe
 . 0,2047 € /M3

- Forfait branch.hors extension
 . 1.300, 00 € (constructions nouvelles)

Les Tarifs de Location

La Salle Municipale

Mode de location	Personnes domiciliées sur la commune	Personnes non domiciliées sur la commune	Option cuisine
Week-end	147,00 €	407,00 €	76,00 €
Soirée ou Journée	117,00 €	330,00 €	76,00 €
Apéritif	79,00 €	Néant	
Caution S.Municipale	230,00 €	230,00 €	
Caution Cuisine	80,00 €	80,00 €	

Le Meublé Communal

Tarifs de location à la semaine

Périodes	Tarifs	Entretien	Caution
Octobre - Avril - Mai	230,00 €	31,00 €	152,00 €
Juillet et Août	390,00 €	31,00 €	152,00 €
Juin - Septembre	290,00 €	31,00 €	152,00 €

Le Court de Tennis

Réservation à l'heure	Cartes annuelles
Adulte 2,30 €	Par personne 39,00 €
Enfant (-12 ans) 1,55 €	Par couple 69,00 €
	Par enfant 23,00 €

Le Colombarium

Les Concessions de cimetière

COLOMBARIUM (Location)		CONCESSION CIMETIERE (Vente)	
Prix de location	Mode de Location	Concession 2.50x1.30	Concession 2.50 x 2.20
325 €	Trentenaire renouvelable	100,00 €	180,00 €

* Les prix s'entendent Hors frais d'enregistrement

Le « Reposeir Communal »

Mode de location mensuelle	10,00 € (tout mois commencé est dû en intégralité)
----------------------------	---

* Pour toute demande de location et de réservation, s'adresser à :

➤ Secrétaire de mairie – Tél 05.53.50.12.67

Le Personnel Communal

ADMINISTRATIF

Secrétaire de Mairie

- Marie-Laure
MARTINAUD

VOIRIE /ENTRETIEN

*Adjoints Techniques
Territoriaux 2° Classe*

- Olivier **DELTEIL**
- Eric **RAMPON**

CANTINE-GARDERIE

*Adjoint Technique Territorial
Principal 1° Classe*

- Cécile **MAGNE**

*Adjointes Techniques
Territoriaux 2° Classe*

- Sandrine **BOUSQUET**
- Dominique **FERREIRA**

ECOLE MATERNELLE

*Agent Spécialisé Principal
1° Classe*

- Nicole **RATHONIE**

AGENCE POSTALE

- Dominique **FERREIRA**

N° de téléphone :
ECOLE/CANTINE
05.53.50.12.86

Les Services Publics

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LA MAIRIE

Tél 05.53.50.12.67

Fax 05.53.50.89.82

E-mail : pazayac@wanadoo.fr

Site INTERNET : www.pazayac.com

Jours d'ouverture	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8h30-12h	13h30-18h
Mardi	8h30-12h	13h30-18h
Mercredi	FERME	13h30-18h
Jeudi	8h30-12h	FERME
Vendredi	8h30-12h	13h30-17h30

* Permanences de Mr le Maire :

Tous les vendredis de 14 à 15 heures

* les autres jours sur rendez-vous

L'AGENCE POSTALE

Tél : 05.53.50.12.60

Jours d'ouverture	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		13h45-15h45
Mardi		13h45-15h45
Mercredi		13h30-16h
Jeudi		13h45-15h45
Vendredi		13h45-15h45
Samedi	8h30-12h	

* Heure limite de dépôt du courrier

Du lundi au vendredi : 11 heures

LES BUDGETS 2012

BUDGET PRINCIPAL							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch car gal	116 600,00	Prod. Des	31 000,00	Dep .equip	469 849,80	Subventions	93 000,00
Ch.g.cour	115 540,00	Impôts	252 800,00	Ch.financ.			
Ch.person.	198 430,00	Dotations	187 622,00	Report N-1	60 283,00	Dotations	22 000,00
Ch. Financ.	10 000,00	Autres	93 500,00			Vir.sect.fonc	110 867,00
At.prod.	5 610,00	Prod.exc	1 775,00			Exc.fonct	184 215,80
Vir.sect.in	110 867,00	Report N-1				Emprunts	160 000,00
Imprév.	9 650,00						
Total	566 697,00		566 697,00	Total	570 082,80		570 082,80

BUDGET Assainissement							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch.caract.gen.	24 400,00	Vente	56 000,00	Dep .equip	21.766,46	Op. d'ord.	14.900, 00
Op. d'ordre	14 900,00	Op.	9 600,00	Ch.financ.	4.740,00	Dotations	1.200,00
Ch. Financ.	3 580,00	Divers		Report N-1	6.378,56	Vir.sect.fct.	20.006, 46
Ch.excepti.	70 000, 00	Report N-	68 886,46	Op. d'ordre	9.600,00	Réserves	6.378,56
Vir.sect.inv.	20 006,46						
Total	134 486, 46		134 486,46	Total	42.485,02		42.485,02

BUDGET Service des Eaux							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch caract.gen.	30 600,00	Vente	52.000,00	Dep .equip	196.570, 42	réserves.	42.149, 79
Ch gest.cour.	1 100,00	Dotat.	50.000,00	Ch.financ.	23.575,00	Dotations	4.340,00
Op. d'ordre	15 133,00	Divers		Report N-		Op. d'ordre	15.133,00
Ch. financières	11 300,00	Op.	3.336,78	Op d'ordre	3.336,78	Vir.sect.fct.	46.703,78
Vir.sect.invest.	46 703,78	Rep. N-1					
Dep. Imprev.	500,00					Report N-1	115.155,63
Total	105 336,78		105.336,78	Total	223.482,20		223.482,20

BUDGET Transport Scolaire							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Carb/Entr/Div.	3.067, 52	Part.fam	400,00	Dep .equip	4.420, 06	Subventions	
Ch. Personnel	3.650, 00	Report	2.577,52			Vir.sect.fonc	
Assur.	760, 00	Subvent.	6.200,00			Report N-1	4.420, 06
Revers.T .Uniq	1.700, 00						
Total	9.177, 52		9.177,52	Total	4.420, 06		4.420, 06

BUDGET Logement Social							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Ch.caract.gen.	1.900,00	Loyers	7.300,00	Dep .equip	6.157,42	Exct Fonct	5.181,31
Ch. Financ.	2.380,00	Report	1.287,42	Emprunt	4.285,00	Vir.sect.fonc	9.807,42
Ch. Except.	700,00	Dotation	6.000,00	Report N-1	5.181,31	Dépôts/caut.	635,00
Vir.sect.invest.	9.807,42	Prod.de	200, 00	Total			
Total	14 787, 42		14.787, 42		15.623, 73		15.623,73

Etat de l'Endettement de la Commune

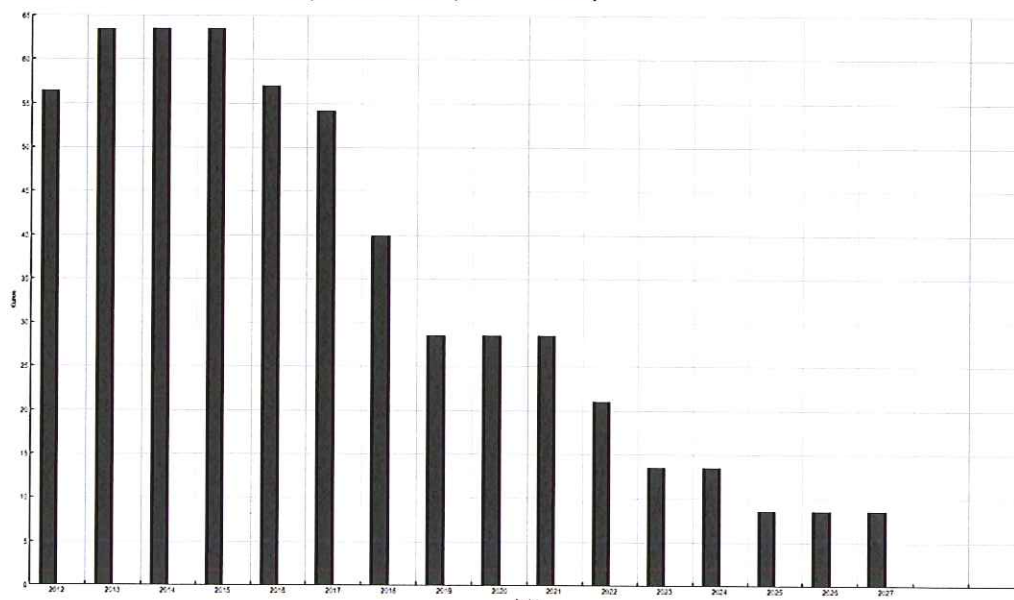
ETAT DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE – EMPRUNTS REELS

Date de réalisation	Libellé de l'emprunt	2012	2013
2003	Aménag.Bourg/VC 201	5 581,40	---
2005	Restauration MAIRIE	5 319,76	5 319,76
2006	Trvx Ecl.public La Tuilerie	426,22	426,22
2007	Restruc.grpe scolaire	13 238,92	13 238,92
2007	Trav. Ecl. Public enfouis.réseau le Bourg	1 181,50	1 181,50
2007	Trav. Ecl. Public Modernis. Le Bourg	1 381,61	1 381,61
2007	Trav. Voirie 2007	12 544,85	12 544,85
2009	Trav. Ecl. Public divers. Hameaux	1 914,44	1 914,44
2019	Trav. voirie 2009	8 102,12	8 102,12
2012	Trav. réamenag. Mairie		4 361,59
2012	Trav. réamenag Mairie		7 413,91
Dettes annuelles (total des échéances)		49 690,82	55 884,92

ETAT DE L'ENDETTEMENT PAR HABITANT

Date de réalisation	Libellé de l'emprunt	2012	2013
2003	Aménag.Bourg/VC 201	5.43	-
2005	Restauration MAIRIE	5.55	5.94
2006	Trvx Ecl.public La Tuilerie	0.44	0.48
2007	Restruc.grpe scolaire	13.82	14.79
2007	Trav. Ecl. Public enfouis.réseau le Bourg	1.23	1.32
2007	Trav. Ecl. Public Modernis. Le Bourg	1.44	1.54
2007	Trav. Voirie 2007	13.09	14.02
2009	Trav. Ecl. Public divers. Hameaux	2.00	2.14
2019	Trav. voirie 2009	8.46	9.05
2012	Trav. réamenag. Mairie	-	4.87
2012	Trav. réamenag Mairie	-	8.28
Dettes annuelles (total des échéances)		51.87	62.44

Etat de l'endettement – Emprunts réels (2012 – 2027)





ENSEMBLE FAISONS +

POUR JETER –

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION
DES DECHETS PAR LE SIRTOM au 1^{er} Janvier 2013

Un objectif ambitieux et chiffré dès 2015 :

- + - 25 % de tonnage de déchets ménagers résiduels
- + - 5kg par an/ par habitant
- + + 45 % de déchets ménagers orientés vers le recyclage

La tarification incitative et l'optimisation du service ont pour objectif la mise en place d'un nouveau service visant à réduire les tonnages incinérés

Pas moins de 40 000 tonnes de déchets sont aujourd'hui incinérées alors que la moitié pourrait être recyclée ou compostée

Cette réduction permettra la stabilisation des cotisations qui depuis 10 ans n'ont cessé d'augmenter

La présentation et le volume du contenant servent au calcul de la taxe

Aujourd'hui, vous acquittez la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) calculée en fonction de la valeur locative de votre habitation.

Demain (à partir de 2014), la comptabilisation de votre production de déchets sera prise en compte sur l'avertissement de taxe foncière 2014.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères Incitative (TEOMI) comprendra :

- Une part fixe (80%) correspondant au calcul actuel de la TEOM
- Une part variable, l'incitation (20 %) correspondant à votre production d'ordures ménagères avec la prise en compte de 2 paramètres : le volume du contenant et le nombre de levées. Le Sirtom fixera chaque année un tarif unique au litre pour tout le territoire et pour prévenir les incivilités, un seuil minimum sera appliqué (par exemple 2500 litres)

❖ **Seul le bac à ordures ménagères est pris en compte pour le calcul de la part incitative.**

Les Equipements

LES BACS INDIVIDUELS (de couleur marron) équipés d'une puce électronique permettant d'identifier chaque foyer et de géolocaliser le bac en cas de vol

- pour les habitations collectées en porte à porte

LES BACS COLLECTIFS (de couleur marron) équipés d'une serrure à clef fournie à chaque foyer concerné

- pour les habitations isolées bénéficiant d'une collecte en point de regroupement

LES SACS POST PAYES (de couleur rouge) conditionnés en rouleaux de 25 sacs de 50 l- ils sont disponibles en Mairie ou auprès du Sirtom sur présentation d'un justificatif de domicile et seront comptabilisés dans le calcul de la part incitative.

- pour les habitations collectées en porte à porte mais ne disposant pas de place pour stocker des bacs
- pour les habitations se trouvant loin d'un point de collecte
- pour pallier à un surplus occasionnel de déchets générés lors d'évènements particuliers (déménagement – réception – occupation d'une maison en période estivale...)

❖ **Seuls ces sacs déposés sur le circuit de collecte seront ramassés**

- Quelques rappels :

- Mettre les ordures dans un sac poubelle bien fermé puis dans le bac marron
- Sortir les bacs lorsqu'ils sont pleins
- Personnaliser son bac si plusieurs sont stockés côte à côte
- Déménagement : informer le Sirtom et laisser le bac
- Vol : contacter le Sirtom
- Chaque usager est responsable civilement de l'utilisation de son bac ainsi que de son entretien

La Collecte Sélective (bacs individuels jaunes) - Emballages et Papiers

Cette modalité de collecte est mise en service sur la commune depuis le 28 Février 2013.

Les emballages recyclables doivent être déposés **EN VRAC** dans le bac, **VIDES ET NON IMBRIQUES** les uns dans les autres. Aplatissez et compactez-les pour un gain de place

IL EST A NOTER cependant que les points recyclage (colonnes de tri sélectif) aménagés sur la commune restent encore pour le moment à disposition des usagers.

Où puis-je déposer des vêtements et chaussures dont je souhaite me débarrasser ?

Vous pouvez les déposer dans le conteneur prévu à cet effet sur le parking Salle des Fêtes/Ecole de la commune ou encore faire un don à une association tel qu'Emmaüs ou autre ou bien encore les déposer en déchèterie.



Je n'ai pas de bac jaune...

Comment je peux trier ?

Des Points Recyclages sont disposés sur la commune à divers endroits :

- dans le Bourg du village, sur la VC N° 01 en dessous du château
- sur le parking Salle des Fêtes /Ecole
- à l'entrée du Lotissement du Gour Neuf

Le Stop pub : L'autocollant STOP PUB mentionne le refus de recevoir des imprimés non adressés à l'exception de l'information des collectivités. Il est distribué gratuitement par le SIRTOM. Faites-en la demande dès à présent.



Stop Pub

Horaires des déchetteries

DECHETTERIES	CONDAT SUR VEZERE	ST-PANTALEON DE LARCHE
LUNDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
MARDI	9 h - 12 h	9 h - 12 h
MERCREDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
JEUDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
VENDREDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
SAMEDI	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h
	Accès AUTORISE et soumis à facturation aux professionnels	Accès NON AUTORISE aux professionnels

LES REALISATIONS

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE AVEC CREATION D'UN ASCENSEUR

La réception définitive du chantier a été signée le 14 Février 2013.



Une grande salle au 1^{er} étage, désormais accessible à tous publics grâce à la création d'un ascenseur, sera dévolue aux réunions et aux cérémonies.

Le rez-de-chaussée réaménagé avec un espace plus confortable pour le public privilégiera un accueil en toute confidentialité.

Les abords de la Mairie ont également été repensés afin de favoriser le stationnement des personnes à mobilité réduite.



LES REALISATIONS

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 1^{er} Mars 2012

Ce document destiné à définir plus simplement la destination générale des sols, définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc...

Le P.L.U. exprime avant tout un projet d'aménagement et de développement de la commune.

C'est un document réglementaire d'urbanisme communal.

Il donne aux communes un cadre de cohérence des différentes actions d'aménagement. Il définit et réglemente

l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Enfin, il détermine les "droits à construire" de chaque parcelle publique ou privée.

C'est un document juridique de portée générale.

Il s'impose à tous : particuliers et administrations. Il sert de référence à l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalable, permis d'aménager...).

L'ensemble du document est consultable en mairie ainsi que sur le site internet de la commune
<http://www.pazayac.com>

TRAVAUX DE RENOVATION ET D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Pour les élus d'une commune les voies et chemins constituent généralement un problème épineux dès qu'il faut financer le programme de voirie.

Ce volet représente en effet une part non négligeable du budget communal. Il appartient alors au conseil municipal de trancher entre les contraintes techniques issues du terrain et les contraintes budgétaires.

**L'Aménagement de la voie communale du Ponteil dite « l'allée de Lamaze » -
 – 68.426, 00 € HT**

Un marché de travaux dévolu à l'entreprise DEVAUD TP de Brive.

Ces travaux subventionnés par le Conseil Général dans le cadre des amendes de police ont engendré des aménagements importants dans le secteur qui ont un peu perturbé les usagers pendant quelques jours.

La Voie Communale du Ponteil



LES REALISATIONS

La Voie communale du Bourg Est (VC N° 10) - 2.800 € HT

Reprofilage et revêtement d'une partie de la voie jusqu'à la raquette de contournement des véhicules de secours.

Entretien des chemins ruraux 4.333, 51 € HT

Apport de castine et recalibrage de l'empreinte du chemin desservant le secteur du Brut.
En règle générale, tout le monde est satisfait du résultat, cependant une recommandation évidente est à noter : les voies étant plus roulantes, certains ont la tentation de rouler plus vite et il est important que tous les usagers se rappellent les élémentaires consignes de prudence.



Chemin rural du Jabanel

Des usagers et riverains se plaignent parfois à juste titre, du mauvais état des chemins ou routes et reprochent leur caractère accidentogène.

La Municipalité met tout œuvre pour parer chaque année à ces dysfonctionnements et rappelle d'autre part que la voie communale VC N° 01 relève du caractère intercommunal et de ce fait son entretien revient à la charge de la communauté de communes du Terrassonnais.

TRAVAUX NEUFS D'ECLAIRAGE PUBLIC

La création de nouveaux foyers lumineux 11.404, 44 € HT

La commune de Pazayac adhérente au SDE de la Dordogne, a demandé au Syndicat Départemental d'établir un projet comprenant la pose de nouveaux foyers.

S'agissant de travaux d'extension, la commune de Pazayac s'est acquittée des sommes dues, à raison de 60 % de la dépense nette HT.

Les secteurs suivants ont été desservis :

- ✚ Daudevie Nord (2 foyers)
- ✚ Le Brut (2 foyers)
- ✚ Le Jabanel (2 foyers)
- ✚ Maneyrol/RD 6089 (1 foyer)

Un nouveau foyer lumineux au Jabanel



LES REALISATIONS

LES PERIMETRES DE PROTECTION DE CAPTAGE

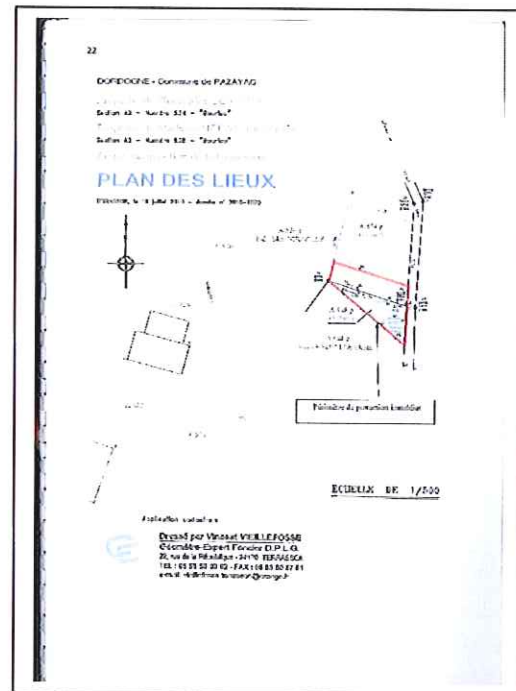
Rendus obligatoires pour tous les ouvrages de prélèvement d'eau d'alimentation depuis la loi sur l'eau du 03 janvier 1992

LE P.P.I – Périmètre de Protection Immédiate du captage de la source de Bourrieu

Les périmètres de protection de captage sont établis autour des sites de captages d'eau destinée à la consommation humaine, en vue d'assurer la préservation de la ressource. L'objectif est donc de réduire les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles de la ressource sur ces points précis

Le périmètre de protection immédiate : site de captage clôturé (sauf dérogation) appartenant à une collectivité publique, dans la majorité des cas. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage de prélèvement de l'eau et au périmètre lui-même.

Son objectif est d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter le déversement de substances polluantes à proximité immédiate du captage. Rendus obligatoires pour tous les ouvrages de prélèvement d'eau d'alimentation depuis la loi sur l'eau du 03 janvier 1992, ces périmètres devaient être réalisés et notamment le PPI du captage de la source de Bourrieu.



C'est aujourd'hui chose faite grâce à la bienveillance des propriétaires terriens Mr NEUVILLE Jean-Robert et Mme NEUVILLE Martine qui ont permis à la commune d'acquérir à titre gracieux les terrains nécessaires à la délimitation du PPI. La municipalité, par le biais de ce bulletin, leur renouvelle tous ses remerciements.

LA NUMERISATION ET L'INDEXATION des actes de l'Etat-civil

La sécurisation et la pérennisation des documents – 1 640,31 € HT

La numérisation et l'indexation des actes d'état civil permettent les recherches et les éditions avec les mentions marginales, et les éditions d'extraits d'actes. Cette réalisation effectuée par la Société ADIC INFORMATIQUE concerne actuellement les

actes d'état-civil (naissances – mariages – décès) des années 1933 à 1992. Une prochaine opération de même nature sera engagée en 2013 afin d'englober tous les actes d'état-civil détenus au secrétariat.

LES REALISATIONS

LE RENFORCEMENT ET LA SECURISATION DU RESEAU COMMUNAL D'A.E.P.

La connexion du réseau AEP sur la commune de La Feuillade
23.445, 07 € HT

Un chantier réalisé par l'Ets Montastier du Bugue.

Toujours dans un souci de renforcement et de sécurisation du réseau communal d'AEP et dans la continuité du vaste chantier entrepris en 2011, la Municipalité a concrétisé le projet de connexion du réseau sur la commune de

La Feuillade avec le SIAEP de Causse de Terrasson (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable).

En cas de problème d'alimentation d'eau, la commune est aujourd'hui assurée d'être ravitaillée de part et d'autre de son territoire.

LES DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE - BATIMENTS ET ACQUISITIONS

- La réfection du logement du presbytère
 5 374, 18 € HT

- Travaux de réfection de toiture de la Mairie
 1 198, 80 € HT

- Achat guirlandes de Noël
 1 896, 00 € HT

- Achat lave Vaisselle Cantine
 1 435 € HT

- Achat de vitrines extérieures
 1 200 € HT

- Installation logiciel de sauvegarde Mairie
 550, 00 € HT

« Apprendre à sauver des vies »

Depuis fin 2011, La commune s'est dotée d'un DAE (Défibrillateur Automatique Externe). Installé à la Salle des Fêtes, cet appareil est mis à la disposition du public.

Responsables d'associations, enseignants, personnel, élus et autres ont pu suivre les formations à l'utilisation du défibrillateur qui ont été organisées sur la commune au cours de l'année 2012 sous la directive du Centre de Secours de Terrasson.

Le DAE permet à toute personne ayant suivi la formation de commencer les premiers gestes de secours en attendant l'arrivée des pompiers.



LES REALISATIONS FUTURES

LA TRAVERSE DE DAUDEVIE

Un dossier toujours d'actualité qui monopolise chaque service concerné et dont nous sommes dans l'attente d'une concrétisation prochaine.

La 1ère tranche de travaux étant l'enfouissement des réseaux EDF et France télécom, l'Ets ETDE de Boulazac (24) mandatée pour effectuer l'étude du dossier, opère depuis quelques mois sur la commune afin de visiter chaque propriétaire concerné par le futur projet. Une fois le dossier validé par la Municipalité, les travaux feront alors l'objet d'une

programmation décidée par le SDE 24 dans les mois à venir.

Des travaux qui seront financés à hauteur de 60 % par la Municipalité dans le cadre de l'enfouissement des réseaux EDF et à 100 % dans le cadre de l'enfouissement des réseaux France Télécom.

Dans la foulée, se succèdera le renouvellement de la canalisation du réseau d'eau potable entièrement dirigé et pris en charge par la commune qui mandatera l'entreprise de son choix.

LA SECURISATION DE LA VOIE COMMUNALE N° 01 AUX ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE

Un dossier dont l'estimation s'élève à 37.075 € HT et qui a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du produit des amendes de police.

Qu'est-ce que la subvention au titre des amendes de police ?

Prélevé sur les recettes de l'Etat, le produit des amendes de la circulation routière (ou de police) est réparti entre certaines communes et groupements de communes en vue de financer des opérations ayant trait à l'amélioration des transports en commun (aménagement et équipements améliorant la sécurité des voyageurs) et de la sécurité routière.

Cette année la Municipalité a décidé de mettre en avant une fois de plus la sécurité routière et plus particulièrement celle de ses enfants.

Le projet de sécurisation consistera au réaménagement de la VC 01 avec réalisation de 2 plateaux traversants, d'un marquage au sol et pose de panneaux de signalisation.

LA DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES

La commission en charge de ce dossier a bien avancé.

La dénomination des voies communales relève de la compétence du Conseil Municipal qui, dans le cadre de ses attributions prévues par l'article L 2121-29 du Code Général des

Collectivités Territoriales, règle par ses délibérations les affaires de la Commune.

D'ici la fin de l'année, chaque foyer sera destinataire de sa nouvelle adresse avec nom de la voie et numéro. Vous pourrez alors communiquer votre nouvelle adresse.

SILENCEOn tourne à PAZAYAC ...

Des stars à Pazayac

En Août dernier, la commune s'est enorgueillie d'accueillir sur son territoire des comédiennes au nom prestigieux, telles ELSA, Marie BUNEL ou encore Françoise BERTIN, pour le tournage d'un court métrage intitulé « une vie déportée »



Françoise Bertin, M-Hélène Roux, Marie Bunel, Cynthia Pinet et Elsa



L'évènement a été largement couvert par la presse locale ainsi que les chaînes TV régionales.

A l'origine de ce projet :

La productrice Cynthia PINET, enfant du pays – fille de Josiane CLAUZADE et Dominique PINET) très attachée à ses racines, qui a su faire partager son amour pour sa région à Marie-Hélène ROUX, la réalisatrice.... et l'aventure a commencé.

L'action qui se déroule sur les communes de La Feuillade, Pazayac et Terrasson, a été essentiellement tournée au village de Maneyrol, et au cimetière de Pazayac. La commune était partante pour cette aventure et la municipalité s'est bien impliquée, en hébergeant une partie des techniciens au gîte rural et en mettant le mini bus à disposition.

Si le film comptait des artistes de renom, il ne faut pas oublier les figurants, qui sont, pour la plupart d'entre eux, des habitants de la commune :

Carmel et Alan SAVAGE, Sophie SANCHEZ, ainsi que Daniel SAURET, qui a été Pazayacois pendant plusieurs années.

M-Hélène Roux et Elsa



SILENCEOn tourne à PAZAYAC ...

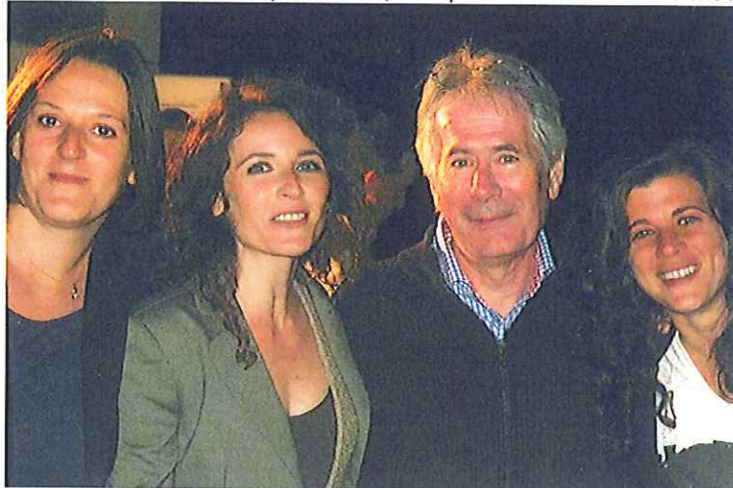
Mais revenons au film...

Il met en exergue le déchirement d'une jeune française partie faire sa vie aux Etats-Unis, et qui, au bout de 15 ans est expulsée de ce pays qu'elle a fait sien.

Elle laisse derrière elle tout ce qu'elle a de plus cher, travail, amis, amour pour retrouver la France, son pays d'origine, qui lui est devenu étranger.

Elle y retrouve sa famille où les rapports sont tendus. Une ambiance lourde de tous ces non-dits et de sentiments refoulés.

L'actrice Elsa entourée de Cynthia Pinet, J-Jacques Dumontet et M-Hélène Roux



*A l'origine de ce projet : la productrice
Cynthia PINET,
enfant du pays ,
fille de Josiane
CLAUZADE et
Dominique PINET*

Des rôles forts où le talent des comédiennes est éclatant de justesse et de réalité.

A ce jour, le montage du film est terminé mais il reste encore du travail pour l'amener jusqu'au public.

Une présentation est prévue prochainement au cinéma le Roc de Terrasson, mais la date précise n'est pas encore communiquée.

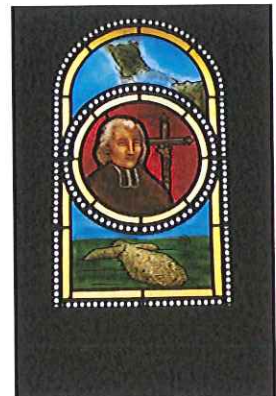
Souhaitons au film tout le succès qu'il mérite !

Ce sera la juste récompense pour le travail accompli par Cynthia, Marie-Hélène et toute leur équipe.



LES MANIFESTATIONS

UN NOUVEAU VITRAIL symbolise l'accueil du bienheureux François Mayaudon dans L'église Saint-Blaise de Pazayac.



Inauguré le Samedi 9 Juin 2012 en présence de Serge Eymard, Vice Président du Conseil Général, ce nouveau vitrail concrétise l'accueil en l'Eglise St-Blaise de Pazayac du bienheureux François Mayaudon, un prêtre réfractaire qui fut interné comme ses confrères sur un bateau désaffecté à Rochefort où il mourut en septembre 1794.

La bénédiction de la Croix de Mission de 1856 par Mgr Mouïsse



Un office religieux présidé par Mgr Mouïsse, évêque de Périgueux et de Sarlat et concélébré par les pères Thomas Magimel et Michel Ventoze réunissait toute la communauté paroissiale.

Escortée par la concorde Terrassonnaise, la foule s'est ensuite recueillie devant la croix de mission de 1856 où Mgr Mouïsse a procédé à sa bénédiction.

Elus, Prêtres et administrés se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur servi à la Salle des Fêtes.

LES MANIFESTATIONS

UN REPAS DES AINES très convivial

Une journée placée sous le signe de l'amitié, de la bonne humeur qui a permis à chacun d'oublier la morosité ambiante

Tradition oblige, les Aînés avaient répondu en nombre à l'invitation du Conseil Municipal le Dimanche 9 Décembre 2012.

97 convives avaient pris place autour des tables dressées avec soin pour partager un menu préparé par Francis Trémouille.



Tirage du loto avec Mme Vedrenne, doyenne de l'assemblée



Mme Rey gagnante du gros lot



Entourés des Elus et du personnel communal, les Aînés ont pu apprécier et partager cette journée particulièrement conviviale où l'ambiance était de mise. Dans son mot d'accueil, Mr le Maire rappelait la place importante qu'occupe au niveau local les 17 % de la population âgée de plus de 60 ans et saluait dans le même temps les doyens de la commune, hélas absents ce jour là : Mme Veyrieras Marcelle et Mr Guthmann Pierre.

le Conseil Municipal



Le personnel communal



Comme l'an passé, à l'initiative de l'Etablissement Jaubert « l'Orchidée », chaque dame s'est vue offrir par Mr le Maire une rose à son arrivée dans la salle.

LES MANIFESTATIONS

LA CEREMONIE DES VŒUX

Le vendredi 25 janvier 2013, Le Maire a présenté ses vœux à la population, ainsi qu'aux associations, artisans et commerçants.

Une bonne partie de la population et de nombreux élus du canton étaient réunis ce vendredi pour la cérémonie des vœux à la salle des fêtes.

Invitant chacun à profiter des bons moments et à ne pas céder à la morosité et au repli sur soi, Le Maire J-Jacques DUMONTET a remercié tous les acteurs du tissu économique local en soulignant vivement une réouverture très attendue du commerce du centre bourg qui fait cruellement défaut à la population, les

équipes qui l'entourent (conseil municipal – personnel communal) ainsi que les bénévoles qui oeuvrent dans les diverses associations communales.

Après avoir rappelé les réalisations effectuées au cours de l'année 2012 et les projets futurs 2013, il a invité l'assemblée à lever son verre en gardant foi dans l'avenir.



[illegible]

LES ASSOCIATIONS

Le Tennis de Table du Périgord Noir « LA FEUILLADE-PAZAYAC »



Le club a été parmi les 10 à recevoir une table du sponsor de la fédération.



L'année sportive commence pour le T.T.P.N en septembre.

3 équipes ont été inscrites en championnat.

Notre équipe 1 évolue au niveau régional III et a terminé la 1^{ère} phase de championnat à la 2^{ème} place avec 6 victoires et une seule défaite.

L'équipe 2 joue au niveau départemental 2 et est, dès la 1^{ère} phase, à la 1^{ère} place qui lui vaut d'évoluer en 2^{ème} phase en départemental 1.

L'équipe 3 en départemental 3, 1^{ère} de sa poule, a échoué pour la montée en match de barrage.

Le club a organisé au gymnase le 1^{er} tour de critérium individuel (40 joueurs) et le 1^{er} tour de championnat jeunes (90 joueurs).

A chaque manifestation, 12 tables sont installées et les joueurs ne sont pas les seuls à « mouiller le maillot » ces jours là.

Les initiations proposées l'an passé en milieu scolaire aux classes de Nadaillac, Ladornac, Grèzes et La Feuillade, sont reconduites cette année en y joignant Pazayac.

Ces opérations ont été reconnues au niveau national et le club a été parmi les 10 à recevoir une table du sponsor de la fédération.

Les adultes ont fait l'objet des mêmes soins et, de 31 la saison passée, nous atteignons 41 licenciés cette saison et devrions crever le plafond des 50 prochainement.

Les moins de 15 ans constituent plus de la moitié des effectifs et il a fallu multiplier les créneaux horaires pour la pratique.

Le club a reçu cette année des aides financières en premier lieu des municipalités de La Feuillade et de Pazayac mais aussi du Conseil Général, de l'Etat (CNDS et Accompagnement Educatif).

Nous abordons l'année sous de bons auspices.

- le groupe des très jeunes (poussin/benjamin) s'entraîne régulièrement.

- un groupe de cadets motivés progresse également régulièrement

Et nous engageons une 4^{ème} équipe en championnat.

Nous espérons constituer un groupe de féminines souhaitant pratiquer en loisir même irrégulièrement.

Notre équipe peut envisager la montée à l'échelon supérieur à l'issue de la 2^{ème} phase de championnat.

L'équipe qui anime le club vous souhaite une bonne et heureuse année.



Remise de la table de ping-pong en présence de Mr l'Inspecteur primaire de la circonscription de Sarlat, de Mr le Président de la ligue d'Aquitaine de Tennis de Table et Mr le Vice Président du Conseil Général

LES ASSOCIATIONS

L'association des Anciens Combattants de Pazayac



CESSAT Bernard - Président de l'Association



Les cérémonies du souvenir rassemblent de nombreux habitants autour du monument aux morts de Pazayac et notamment celle du 11 novembre qui a revêtu un caractère particulier. On pouvait voir le Président de l'association Bernard Cessat arborer avec fierté le nouveau drapeau des anciens combattants de Pazayac. Ce nouvel emblème des anciens combattants financé par moitié par la municipalité remplace, après plus de cinquante ans de bons et loyaux services, l'ancien drapeau de cérémonie.



**Un nouveau drapeau pour
l'association des Anciens
Combattants de Pazayac**



Il représente le sacrifice des enfants de Pazayac qui, dans différents conflits, sont morts au champs d'honneur pour que les générations présentes puissent vivre en paix.

L'association Communale de Chasse

Dirigée par le même bureau, les membres s'emploient à faire vivre cette association en partageant de bons moments où chacun y trouve sa place

Depuis l'ouverture de la chasse, 3 chevreuils ont été abattus par Thierry Bouillac et Bruno Delage. La présence des chiens de Campos Dominique a été remarquable.
2 renards, une fouine capturés par notre piéteur et 4 renards tués en battue.

Les lâchers annuels

De septembre 2012 à Janvier 2013 : 100 faisans et 60 perdreaux.

Les Manifestations

🚩 06 janvier 2012 : le traditionnel loto composé de 4 parties dotées de 12 lots chacune

dont 8 canards gras et accompagné des excellentes crêpes et beignets.

🚩 18 novembre 2012: le sanglier à la broche et son grand succès. Les nombreux gourmands ne l'ont pas laissé passer. Très bonne ambiance comme d'habitude.

🚩 10 mars 2013 : le repas du chevreuil avec tête de veau et civet.

Merci à vous tous. Nous espérons vous retrouver Toujours aussi nombreux à chacune de nos manifestations.

Le Bureau

LES ACTIVITES SCOLAIRES

Deux temps forts en 2012 : La Classe Verte et le Salon du Livre

Janvier :

Rencontre danse à La Feuillade pour les maternelles. Les élèves de Pazayac ont retrouvés leurs camarades de La Feuillade pour une après-midi **danse et ronde diverses** au rythme des comptines de la petite enfance.

Février :

Les élèves de maternelle et du cycle2 ont fêté **Carnaval** ! Cette année « le loup » était à l'honneur. Une ribambelle de petits loups et autres petits chaperons rouges ont donc convié les parents à partager rondes et chants dans une ambiance festive et légèrement « loup-foque » !

Mars :

Participation des cycles 2 et 3 à la **journée « ombres et lumières »** organisée en partenariat avec le Ciné Roc et le Centre Culturel de Terrasson. Les enfants ont bénéficié durant une journée entière de diverses activités et de la projection d'un film sur grand écran.

Avril :

LA CLASSE VERTE organisée tous les 3 ans sous la directive de Franck Charlier, enseignant du CE2, CM1 et CM2 .

Les élèves du cycle 3 encadrés de Mr CHARLIER, leur enseignant, ainsi que Mmes FARFAIT et EYROLLES, mamans d'élèves, sont partis en classe verte vulcanologie du Lundi 2 au Vendredi 6 avril 2012. Après un départ très matinal en gare de Brive, l'arrivée au Centre Fénestre à la Bourboule s'est déroulée sous une journée ensoleillée. Tout au long de cette semaine, les enfants ont partagé leur temps entre randonnées et découverte du volcanisme d'Auvergne et ont également passé toute une journée sur le site de « Vulcania ». Malgré un temps qui au fil des jours s'est avéré peu clément (pluie, neige, vent...) c'est la tête pleine de connaissances nouvelles et de souvenirs impérissables que nos petits Pazayacois ont regagné leur cité périgourdine. **La commune de Pazayac, l'association Anim'Pazayac, les familles, les donateurs, ont contribué au financement de ce projet d'une grande richesse pour les élèves.**

Mai :

Sous l'égide de l'artiste Benjamin BONDONNEAU et de Cédric VILATTE, les élèves de l'école de Pazayac ont réalisé un travail titanesque en terme d'Art Visuel qu'ils nous ont présenté lors d'une **exposition baptisée « Cabinet de curiosités »** et dont le vernissage s'est tenu en la Salles des Fêtes de Pazayac. Merci encore à Benjamin BONDONNEAU qui, par sa créativité et son amour de l'art, a su captiver l'attention des petits et des grands au travers de réalisations incongrues et colorées. Bravo l'artiste !

Juin :

Spectacle de fin d'année : Comme chaque fin d'année, les enfants nous ont offert un spectacle sous forme de comédie musicale sur le thème de l'école. C'est un pur moment de bonheur qu'ils ont su nous faire partager en reprenant en chœur des succès tels que « l'école est finie » de Sheila ou « sacré Charlemagne » de France Gall, nostalgie oblige ! **Merci de nouveau à toute l'équipe enseignante qui met chaque année toute son ardeur pour innover et nous épater !**

Kermesse : Et c'est la tête encore pleine de chansons que parents et enfants ont participé à la traditionnelle kermesse le samedi matin au lendemain du spectacle. Entre jeux d'extérieur

Les petits explorateurs de la classe verte



LES ACTIVITES SCOLAIRES

divers, maquillage et loterie, chacun a pu tirer profit de ce moment de partage qui s'est clôturé par un pique-nique entre parents et enseignants !

Sortie scolaire fin d'année : Cette année la sortie s'est effectuée au Village du Bournat et a propulsé les enfants au siècle dernier au travers de la découverte des Métiers d'antan, puis s'est poursuivie à l'Aquarium du Bugue à la rencontre des mondes sous marins. Journée très réussie tant au niveau organisation que météo puisque soleil et chaleur étaient de la partie !

Octobre :

Créé il y a 11 ans, à l'initiative de Régis Delpuech, auteur de romans pour les jeunes et de Josiane Glaudon, le salon du livre de jeunesse LECTEURS EN HERBE s'est tenu à Pazayac, les 11, 12 et 13 octobre 2012.

Le Salon du Livre pour lecteurs en herbe s'est tenu les 11, 12 et 13 Octobre sur la commune de Pazayac. Durant les 2 jours précédant le salon, les auteurs illustrateurs sont allés à la rencontre des écoliers et leur ont fait partager leurs ouvrages dans leurs classes.

Le vendredi 12 un concert « Shadoks et Compagnie » a été offert à notre jeune public qui a pu être sensibilisé à une mise en scène très originale de l'histoire de Babar et des Shadoks.

Le samedi 13, nos jeunes lecteurs ont pu se rendre en famille au Salon du livre avec outre les dédicaces, la possibilité d'acheter les ouvrages des auteurs rencontrés dans la semaine, mais aussi de découvrir ou redécouvrir l'exposition du concours d'illustration sur « le chat botté ». Un

spectacle de marionnettes « le voleur d'eau » était également au programme des festivités de ce salon du livre en l'Eglise de Pazayac.

Novembre :

Sortie cinéma des maternelles, cycles 2 et 3 qui se sont vu offrir au cinéma Le Roc à Terrasson, la projection des dernières péripéties de « kirikou ».

Concours de confitures



Concours de confitures : A l'occasion de la semaine du goût, les élèves de maternelle ont participé à un concours de confitures. Chaque enfant pouvait apporter à l'école des confitures maison dégustées et classées selon différents critères (goût, originalité, couleur...). Ce concours s'est soldé par la réalisation en classe d'une confiture à la fois très goûteuse et étonnante (mangue, abricot, potiron...) dont chacun a pu ramener un échantillon à ses parents. Miam Miam !!

Le Salon du Livre



Les petits lecteurs en herbe



La société Gardarein se développe à PAZAYAC

Spécialiste des charpentes bois

Depuis quatre générations, les Ets Gardarein travaillent le bois.

Spécialistes de la charpente, ils ont franchi un nouveau pas dans leur développement en s'installant zone du Ponteil.

La menuiserie Gardarein a été créée en 1928 à Terrasson. Installés avenue de la gare, Jean-Gabriel Gardarein et ses ouvriers réalisaient alors tous les objets en bois nécessaires à la vie courante. Son fils René reprenait l'affaire en 1957 et développait l'activité vers la réalisation de charpentes. Et à son tour, c'est son fils Denis qui prenait la direction de l'entreprise, en 1994. Elle employait alors dix-sept salariés.

A l'étroit dans ses locaux de l'avenue de la gare, les Ets Gardarein déménageaient pour la zone du Moulin Rouge, toujours à Terrasson, en 1997. Un déménagement d'autant plus nécessaire que Denis Gardarein, présentant l'évolution de la profession, voulait développer l'activité des charpentes industrielles, les travaux de menuiserie étant de moins en moins rentables.

Formé au lycée Caraminot d'Egletons, une référence dans le BTP, Denis Gardarein surfa sur la tendance des charpentes en fermettes. Plus faciles à réaliser et à mettre en oeuvre, elles nécessitent moins de technicité et de main d'oeuvre qu'une charpente traditionnelle dont les pièces, longues et lourdes, doivent être ajustées avec soin.

Fournisseur des professionnels

Ce savoir-faire, Denis Gardarein l'a rapidement mis au service des autres professionnels en devenant fournisseur de nombreux charpentiers. Et ce d'autant plus qu'en 2002, il s'est équipé d'un centre d'usinage fonctionnant à partir de dessins réalisés en 3D, une technique rare à l'époque: *«Je crois bien que j'étais le seul en Dordogne. Les charpentiers nous confiaient leurs*

chantiers d'autant plus facilement qu'ils ne trouvaient pas la main d'oeuvre qualifiée. Cela a été une véritable révolution et nous nous sommes peu à peu retiré du marché de la pose.»

Cette spécialisation a fait la renommée des Ets Gardarein qui réalise désormais des charpentes pour des professionnels de tout le Sud-Ouest. Y compris pour des entreprises travaillant avec les Monuments historiques. Jusqu'à exporter aux Etats-Unis une charpente pour la communauté des Amish, conçue par un architecte américain résidant dans le Lot...



Denis Gardarein et ses deux fils aux commandes du centre d'usinage

Une affaire de famille

Depuis 1997, l'entreprise s'est encore développée et elle compte aujourd'hui vingt-huit salariés. Dont l'épouse de Denis Gardarein, Marie-Thérèse, et leurs deux fils, Mathieu, depuis 2009, et Marc, depuis 2011.

La société Gardarein se développe à PAZAYAC

Après un BTS charpente et une licence bois, Mathieu s'est intéressé de près aux maisons à ossature bois. Pour sa part, Marc a fait un IUT de génie civil et une licence pro bois et il gère désormais le suivi de la production.

L'entreprise a donc maintenant trois cordes à son arc: les charpentes en fermettes, qui représentent la moitié de son activité, les charpentes traditionnelles (25%) et les maisons à ossature bois (25%). Corollaire de cette technicité accrue: un bureau d'études surdéveloppé avec six personnes, deux pour chacune des activités.

3.000 m² au Ponteil

Voici quelques années, Denis Gardarein a voulu franchir un pas supplémentaire en se dotant d'une ligne d'aboutage pour optimiser les bois et réduire les chutes. Mais elle fait cinquante mètres de long, et les locaux du Moulin Rouge se sont révélés inadaptés. Alors, il a pris son bâton de pèlerin et a cherché des terrains à Terrasson et aux alentours.

C'est à Pazayac qu'il a trouvé son bonheur, sous la forme des anciens locaux des transports Puyjalon: 3.000 m² de bâtiments sur 4 hectares de terrain, au Ponteil, à trois kilomètres de ses anciens locaux...

Denis Gardarein y a construit 2.000 m² de bâtiments supplémentaires, refait les sols, les réseaux, le génie civil. Et en mai 2012, l'entreprise a déménagé. Avec un résultat à hauteur des efforts consentis: *«Nous avons beaucoup gagné en productivité, insiste le chef d'entreprise, et nous allons pouvoir enfin monter notre ligne d'aboutage pour réaliser des bois jusqu'à treize mètres de long.»*

Même si la conjoncture est difficile et si les collectivités locales ont retardé de nombreux projets, Denis Gardarein n'est pas inquiet: *«Je cours les salons à la recherche des dernières innovations. Nous travaillons en 2x8 depuis plusieurs années et le rythme ne devrait guère baisser. En nous installant à Pazayac, où nous avons été très bien reçus, nous nous sommes dotés d'un bel outil qui nous permettra d'évoluer pendant de nombreuses années encore.»*



Les Ets Gardarein utilisent chaque année 6.000 m³ de bois pour réaliser charpentes en fermettes, charpentes traditionnelles et maisons à ossature bois



VIE PRATIQUE

INFORMATIONS UTILES

Suppression des autorisations de sortie de territoire depuis le 1er janvier 2013

Les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1er janvier 2013.

Un mineur français pourra franchir les frontières, muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa carte nationale d'identité (pour les pays tels que ceux de l'Union Européenne par exemple). Quelques pays imposant des modalités spécifiques notamment pour les mineurs, il convient de vérifier préalablement les documents demandés, sur l'espace dédié du ministère des affaires étrangères (rubrique « Conseil aux voyageurs »).

Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie du territoire (OST) à titre conservatoire est également modifiée par cette circulaire.

Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant dans l'attente d'obtenir une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire.

Demandes de PASSEPORT

S'adresser à la MAIRIE DE TERRASSON



05.53.51.47.00

- Pièces justificatives à produire :
- . 2 photos d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes.
- . Justificatif de domicile (facture – de 3 mois, taxe habitation, avis imposition...).
- . Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un 2° nom (nom d'époux – nom de l'autre parent).

- TARIF des Timbres fiscaux :

- ❖ 86 € (majeurs)
- ❖ 42 € (mineurs + 15 Ans)
- ❖ 17 € (mineur – 15 Ans)

FUITES D'EAU Ce qu'il faut savoir

POUR RAPPEL : FUITES D'EAU

Une augmentation anormale du volume d'eau consommé est considérée *lorsque le volume d'eau consommé excède le double du volume moyen*

Ne sont prises en compte que les augmentations de volume d'eau consommé dues à une fuite sur une canalisation d'eau potable et non celles dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage.

Le montant de la facture d'eau est plafonné, à condition que l'abonné ait fait constater la fuite par la Mairie.

La réparation devra être effectuée dans un délai d'un mois, puis vérifiée par un responsable du service AEP de la commune. Un justificatif de l'Entreprise de plomberie avec la date d'intervention sera exigé.

Quelques N° de téléphone UTILES

. SERVICE ADDUCTION EAU POTABLE
. SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- Mairie de Pazayac : 05.53.50.12.67

. TRESORERIE DE TERRASSON
- 05.53.50.01.88

. D.D.T – UT Périgord Noir (ex.DDE)
- 05.53.31.46.20

. SOUS-PREFECTURE DE SARLAT
- 05.53.31.41.05

. CENTRE MEDICO SOCIAL DE TERRASSON
- 05.53.50.02.15

. SIRTOM de Brive
- 05.55.17.65.10

. CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- CIAST : 05.53.50.19.40

VIE PRATIQUE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE Agrées au 1^{er}/04/2012

. Mme LACHAUD Cathy – LA RUE
Capacité d'accueil : 3

. Mme LACOMBE Nadine – LE PONTEIL
Capacité d'accueil : 4

. Mme LEDROLE Angélique – DAUDEVIE
Capacité d'accueil : 3

. Mme MONS Sylvie – LA RUE
Capacité d'accueil : 4

. Mme PEIXOTO Nadine – DAUDEVIE
Capacité d'accueil : 4

. Mme PRINCE Muriel – DAUDEVIE
Capacité d'accueil : 1

. Mme SOLEILHAVOUP Nathalie – LE GOUR
NEUF
Capacité d'accueil : 4

. Mme TEYSSOU Christine – LE GOUR VIEUX
Capacité d'accueil : 3

. Mme FONTENEAU Corinne – DAUDEVIE
Capacité d'accueil : 3

. Mme LANSADE BESSE Nathalie – Le BOURG
Capacité d'accueil : 3

ACTIFRIP OU LA COLLECTE DE VETEMENTS ET TEXTILES USAGES

La SARL ACTIFRIP, une entreprise de tri et de négoce basée à Saint-André-de-Cubzac (33), assure le tri de la collecte afin d'en optimiser le recyclage.

De la collecte de vêtements usagés découle 4 avantages :

- 1- Ecologique (pas de crémation donc pas de pollution toxique).
- 2- Création d'emploi (génération d'emplois directs et indirects).
- 3- Exportatrice (grosse partie du triage expédiée au 4 coins du monde).
- 4- Humanitaire (modicité des prix de revente des vêtements).

INFORMATIONS UTILES

Un container de collecte de textile recyclable est placé sur le parking Ecole/salle des Fêtes depuis septembre 2012.

ECLAIRAGE PUBLIC DEMANDE DE DEPANNAGE DES FOYERS LUMINEUX

La commune adhère au SDE 24 (Syndicat d'Electrification de la Dordogne) qui a en charge la maintenance de l'éclairage public.

Le SDE assure l'entretien et la vérification de tous les points lumineux et de leurs accessoires.

POUR TOUTE DEMANDE DE DEPANNAGE D'UN FOYER LUMINEUX :

- Au préalable, vous devez relever le N° inscrit sur le foyer lumineux concerné.

(chaque N° commence par 24 321...)

- Puis, vous devez signaler la panne au secrétariat de Mairie au 05.53.50.12.67

UFC QUE CHOISIR LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS EN DORDOGNE.

Mieux défendre les droits des administrés et les aider dans le traitement des litiges.

Une adresse de l'association locale :
LE COLOMBIER – salle N° 2 à la CRAMA
24200 – SARLAT

Permanences :

Les 1^{ER} et 3^{ème} lundis du mois

De 9 h 30 à 12 h 30

Et de 14 h 30 à 17 h 30

L'UFC en Dordogne c'est aussi 8 points d'accueil :
LE BUGUE – MUSSIDAN – NONTRON – PERIGUEUX
RIBERAC – ST-ASTIER – SARLAT et THIVIERS

E-mail : ufc.perigueuxOorange.fr

Site : ufcchoisirperigueux.com

DEMOGRAPHIE 2012

Naissances

14 Janvier 2012

- Lucas Michel DUBREIL
de Jérôme, Hervé DUBREIL
et de Marie-Georges ESCOUTELOUP

1^{er} Février 2012

- Lorenzo Gaston CHARIN
de William, Maurice CHARIN
et de Sonia, Jenny SABATET

08 Mars 2012

- Myway Carlton ROUZEE
de Abraham ROUZEE
et de Sophia METBACH

26 Juin 2012

- Clara GARDAREIN
de Matthieu GARDAREIN
et de Ingrid AILLAGON

06 Septembre 2012

- Tiphaine Annabelle Martine LASSAIGNE MURAT
de Mehdi, Jean-Pierre LASSAIGNE
et de Caroline, Yvette, Claude MURAT

25 Septembre 2012

- Théonie Cassie CHAUMONT
de Jean CHAUMONT
et de Esther, Christelle, Yaël MENACHE

Mariages

Le 04 Février 2012

Yvon, Gilbert MAURY
Et Marie-Claude PATELOUP

Le 05 Mai 2012

Jean-Jacques LABROUSSE
Et Odile, Annie ANFOSSO

Le 26 Mai 2012

Mickaël, Philippe CHANTREAU
Et Géraldine, Ascension, Yvonne
STEUNOU

Le 16 Juin 2012

Jérôme BESSE
Et Audrey, Maylis BOULZAGUET

Décès

31 Janvier 2012 à Pazayac

Hélène, Charlotte AUDIE

12 Février 2012 à Brive

Marie-Thérèse PESTOURIE née GOURSAT

15 Mars 2012 à Pazayac

Solange ROUGIER née DEVAUX

15 Avril 2012 à Pazayac

Marie-Jeanne ROUZEE née IBARRA

15 Mai 2012 à Brive

Michel ROCHE

16 Août 2012 à Limoges

Michel, Pierre KESKIC

19 Décembre 2012 à Terrasson

Jonathan, Daniel DELVILLE

CONFITS • FOIES GRAS
SPÉCIALITÉS - GÂTEAUX AUX NOIX

Nicole Roche

"Daudevie" - 24120 PAZAYAC EN PÉRIGORD
Tél. 05 53 50 29 15 - Fax 05 53 51 32 65
<http://www.foiesgrasnicoleroche.fr>

VENTE PAR CORRESPONDANCE



MIANE
VINATIER

TRAVAUX PUBLICS
Délégation de Service Public

Voirie et Réseaux Divers
Electricité - Eclairage Public - Hydraulique
Z.I. de Beauregard - 19100 BRIVE

Tél. 05 55 86 01 61

Fax 05 55 86 01 92

DomPro

Des pros
équipent
les pros
Fournitures Industrielles
Quincaillerie
Outils

Ets DARCISSAC

85, Av. Victor-Hugo - B.P. 39
24121 TERRASSON CEDEX

Tél. 05 53 50 28 12 - Fax 05 53 50 32 21
E-mail: darcissac.sas@orange.fr

www.dompro.fr

SIRET 446 980 045 00025



pepiniere-thibault@orange.fr

SARL au Capital de 38 112,25 €
RCS Périgueux B 383 702 594

05 53 51 09 53

MONTPLAISIR - 24120 PAZAYAC

QUAND LA SOLUTION PRO S'IMPOSE

PROXI
CONFORT

DELON
05 55 85 30 35



Fax 05 55 85 47 47

COFAQ

39 et 52, Grand Rue Alexis-Jaubert - 19600 LARCHE
E-mail: delon.sarl@wanadoo.fr

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 60 000 € EUROS

Energies renouvelables : Géothermie, Solaire thermique, Aérothermie, Photovoltaïque, Climatisation
Electricité, Chauffage, Sanitaire, Electroménager, Art de la table,
Quincaillerie, Bricolage, Jardin, Plein-air



MEUBLES - SALONS
CUISINES
Style & Contemporain

Route de Brive - Rond-Point accès A 89 - 24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 50 06 17 - Fax 05 53 50 06 15

Boutique Décoration : Rideaux - Centre-Ville - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 85 68 - Fax 05 53 50 85 69

E-mail: espace.granouillac@wanadoo.fr

Visitez notre site: www.meubles-granouillac.com

SARL Meubles Granouillac au Capital de 150 000 € - SIREN 645 280 057 - R.C.S. Périgueux - R.M. 417 9024

LE CONFORT MEDICAL

Au service des particuliers

LOCATION - VENTE MATERIEL
POUR HOSPITALISATION A DOMICILE

Lit - Matelas - Table - Chaise percée - Fauteuil roulant
Lève-patient - Incontinence

LIVRAISON - INSTALLATION - S.A.V. GARANTIE

42, Av. Charles de Gaulle - 24120 TERRASSON - 05 53 50 60 45

SOCAMA

I N G É N I E R I E

UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES INDUSTRIELS

9, Bd Henri-Jacquement - 24430 MARSAC SUR L'ISLE

Tél. 05 53 03 31 90

Fax 05 53 03 31 91

E-mail: socama24@wanadoo.fr

EVOLUBOIS
la solution habitat

GARDAREIN
charpente - maison bois

"Le Ponteil" - 24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 01 25 - Fax 05 53 51 14 69

E-mail: sarl.evulubois@orange.fr

Site: www.charpentesgardarein.com



Michaël CLEDAT

Artisan Boucher - Traiteur

"Le Ponteil"

24120 PAZAYAC

06 76 29 58 22

cledat.michael@live.fr

SIRET 532 542 271 00012

PLATRERIE • PEINTURE
ISOLATION
PLACOPLATRE

Bernard Petit

"Le Vieux Gour"

24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 51 32 69



CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE



S.A.S. A. COSTE

Créé en 1971
Maître Artisan

Z.A.E. de Guinassou - 24120 PAZAYAC

Tél. 05 55 85 23 12 - Fax 05 55 85 17 93

SIRET FR. 01 343 455 721 00013



TRAVAUX PUBLICS

Sébastien GILMER

Terrassement
Assainissement
Livraison de Matériaux

Tél. 06 12 73 74 80



IMPRIMERIE DE L'AVENIR

IMPRESSION NUMERIQUE TOUS SUPPORTS

1, Rue Edouard-Herriot - 24120 TERRASSON

Tél. 05 53 50 01 01 - Fax 05 53 51 14 67



LES DÉLICES
FOIES GRAS LACON
 Betty et Lionel LACON
 "Le Fraysse"
 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 53 51 16 85
 Fax 05 53 50 06 91
 lacon.lionel@orange.fr
 www.foiegras-lacon.com
S.A.R.L. au Capital de 6000 € - S.I.R. 49937669700029

DEVAUD TP
SAS DEVAUD T.P.
 TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
 TERRASSEMENT - VRD
 REVÊTEMENTS - ENROBÉS
 33, Rue Ingénieur-Brassaud - **19100 BRIVE**
 Tél. 05 55 23 70 77 - Fax 05 55 17 66 39
 E-mail: devaud.tp@wanadoo.fr

Fioul - Carburants - Gaz - Nettoyage de Cuves
BRE
 Charbons
 Lubrifiants
 Beynat Roche Energies Granulés de Bois
 Z.A.E. Le Guinassou - 24120 LA FEUILLADE
 Tél. 05 55 23 79 16 - Fax 05 55 74 29 49
S.A.R.L. au Capital de 500 000 € - S.I.R. 41509925800022 - R.C.S. Périgueux 645 880 021 - A.P.E. 4778 B

D. 6089 - 24120 PAZAYAC
 Contact: Sylvie
 06 72 58 27 83 - 05 24 16 50 56
 festidance@sfr.fr - sylvie.rabiller@sfr.fr
Disco-Rétro avec orchestre
 OUVERTURE: Tous les Samedi à partir de 21 h. 00
 Dimanche et jours fériés à partir de 14 h. 30

Auberge - Restaurant
Camping La Farandole
 19520 CUBLAC **Chez Yoan**
 www.auberge-19.com
 Tél. 05 55 85 19 79 - 06 76 01 42 11
Séminaires, Repas d'Affaires, Mariages, Baptêmes, Communions
Traiteurs, Chambres d'Hôtes, Gîtes

ENTREPRISE DE BATIMENT
SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE REYNAL
 Zone Industrielle du Coutal
 24120 TERRASSON
 Tél. 05 53 50 11 98
 Fax 05 53 50 57 69
 E mail: societe.reynal@wanadoo.fr - Internet: entreprise-reynal.fr

**Retrouvez-nous
 sur le web !**

www.pazayac.com

BULLETIN MUNICIPAL N° 21

Rédaction, Composition: **Mairie de PAZAYAC**

Photos: **Annick CLAUZADE, Gérard DAMES, Jean-Jacques DUMONTET**

Impression couverture: **Imprimerie de l'Avenir - Terrasson** - ☎ 05 53 50 01 01 • Fax 05 53 51 14 67

R.M. 00503.90.240.5